[illegible] ... Boston. Ses passagers furent transférés à bord de la canonnière No 1, mais comme le temps était orageux, ... on ne pouvait ... avant ce soir.

Nouvelles du Nord

JUSQU'AU 12 NOVEMBRE.

PAR LE STEAMER *MARION*.

LA DESTITUTION DE McCLELLAN

Son ordre du jour à ses troupes.

NOUVELLES DE LA GUERRE.

Les malles du steamer *Marion* ont été apportées en ville à midi par le remorqueur Boston. Nous puisons dans les journaux du 12 les nouvelles qui suivent :

(Extrait du *Herald* du 12.)

Les piquets rebelles se montrent sur la rive virginienne du Potomac, entre Point of Rocks et Berlin, et parcourent le pays au sud des hauteurs de Loudon. On dit que toute la colonne de Stonewall Jackson est à Front Royal, à l'exception d'environ 3000 hommes et six canons qui restent dans la vallée de la Shenandoah.

Les rebelles avec une force considérable de cavalerie, d'artillerie et d'infanterie ont fait lundi une attaque contre le général Pleasanton à Amesville. On a de suite envoyé des renforts de troupe de Wilcox au secours de Pleasanton, qui n'avait pas d'infanterie et avait été forcé de rétrograder ; ces renforts l'ayant atteint ont repoussé les rebelles. Le général Franco s'est en même temps avancé sur la ville de Jefferson et l'a occupée.

L'enquête sur la reddition de Harper's Ferry est terminée et un ordre général a été lancé à ce sujet. Le résultat est le renvoi du service par le Président du colonel Thomas Ford, de l'Ohio, qui a abandonné les batteries sur les hauteurs du Maryland, et du major Baird du 126me de New York. La conduite du général Julius White a reçu l'approbation de la commission.

Le steamer des Etats Unis *Montgomery* a amené lundi à Baltimore une belle prise chargée d'armes et de munitions, capturée après une chasse de sept heures à 50 milles de Mobile. Cette prise est la *Caroline*, commandée par le capitaine Forbes, de la Nlle Orléans ; la *Caroline* s'appelait autrefois l'*Arizona*. L'équipage avait essayé mais sans succès de jeter la cargaison à la mer.

Le général Rosecrans et son état-major sont arrivés à Nashville lundi soir, étant partis de Bowling Green à six heures ce matin par le train de Mitchelville, et ayant fait le reste de la route, 40 milles, à cheval, sans être inquiétés par les guérillas. Les forêts sont en feu le long de la plus grande partie de la route, et beaucoup de maisons ont été détruites. Le pays à l'air désolé, les habitans et les bestiaux étant presque tous partis.

Nouvelles de Washington.

(Correspondance du *World*.)

Washington, 11 novembre.

Les assertions répétées dans divers journaux qu'aucun changement important n'est probable dans nos relations étrangères, et l'assertion semblable que le ministre anglais, qui est attendu ici aujourd'hui, n'apporte pas de nouvelles instructions de son gouvernement, ne sont pas basées sur des autorités dignes de foi. Dans les cercles bien informés on croit que le contraire de ces assertions est la vérité.

Le général Burnside a été hier placé formellement au commandement de l'armée du Potomac, dans un conseil de cabinet, où ses mérites et ceux du général Hooker ont été discutés.

Le secrétaire de la guerre Stanton a chaudement appuyé la nomination de Hooker, mais sans succès. On croyait que Hooker partirait aujourd'hui pour l'armée.

Le bruit court, de nouveau, que le secrétaire Stanton, ayant réussi à faire destituer McClellan, va se retirer et faire place au général Banks.

L'agent de la presse associée est autorisé par le secrétaire d'Etat et le secrétaire du trésor de dire que les bruits sur les divisions du cabinet au sujet des mesures de l'administration sont sans fondement.

La guerre en Virginie.

Situation des armées.

Washington 11 novembre.

Des rapports de Manassas Junction disent que le chemin de fer est en bon ordre à la station Catlett à Warrenton, y compris le pont de Cedar Run.

Des nègres marrons arrivés dans nos lignes à la station Rappahanock rapportent que Longstreet commande les forces rebelles à Culpepper, et que le général Lee qui commande toute l'armée a aussi là son quartier général.

Ils disent que la force du général A. P. Hill est toujours avec celle de Jackson quelque part dans la vallée, et que les forces de Longstreet et autres ont été jetées à Culpepper pour empêcher l'armée de l'Union de se placer entre le gros de l'armée rebelle et Richmond.

Des éclaireurs des défilés Ashby et Salter ont rapporté hier que les piquets de l'ennemi étaient à ces deux endroits, et une dame unioniste envoyée dans nos lignes sous un drapeau parlementaire dit que le corps de Hill était, à deux jours avant, campé de l'autre côté du défilé.

Notre armée est toujours massée dans le voisinage de Warrenton, recevant des approvisionnements aussi vite que possible de Gainesville, à douze milles du chemin de fer de Manassas. L'ennemi n'est pas en force plus près que la rive sud du Rapidan. Sauf la montagne Cedar, il n'y a pas pour eux d'autre position forte de ce côté de Gordonsville depuis qu'ils ont abandonné le Rappahanock.

Bruit d'invasion DE LA PENNSYLVANIE.

Harrisburg 11 novembre.

On rapporte cette après midi que les rebelles étaient à Mercersburg et en route pour Chambersburg. Ce bruit est probablement sans fondement et causé par des escouades de cavalerie rebelles qui cherchent des chevaux.

Ordre révoquant le général McClellan.

Washington, mardi, 11 nov. 1862.

L'ordre qui révoque de son commandement le général McClellan et qui nomme son successeur est formulé ainsi :

Département de la Guerre—Bureau de l'Adjudant-Général.

Washington, 5 nov. 1862.

ORDRES GENERAUX, No 182.—Sous l'injonction du président des Etats Unis, il est ordonné que le major-général McClellan est révoqué de son commandement de l'armée du Potomac et que le major-général Burnside le remplace dans le commandement de cette armée.

Par ordre du secrétaire de la guerre.

E. D. TOWNSEND, Adj. Gén. Ass.

La destitution du général McClellan.

(*Tribune du 12.*)

L'assertion émise par plusieurs journaux qui sont mécontents du changement opéré dans le commandement de l'armée du Potomac, que ce changement cause un retard dans la marche en avant, est dépourvue de fondement comme nous l'apprenons de diverses sources. Le général Burnside ne peut se mouvoir, naturellement, aussi vite qu'il l'eut fait s'il eut eu le commandement de l'armée depuis la bataille d'Antietam, mais il opérera beaucoup plus vite que ne l'eût fait le général appelé à succéder.

Les bruits venus du quartier-général de McClellan sur les opinions d'officiers contre leur avoir de confiance, disent tels, il y a une demande ... qu'il devait en ... inévitablement que l'armée allait entrer dans ses quartiers d'hiver sur cette rive-ci du Rappahanock. On remarquera que cette prévision fut faite dans ... de l'armée, et la probabilité en a été confirmée pour nous, par les observations personnelles de gens qui étaient sur les lieux et qui parlent d'après ce qu'ils ont entendu dire aux officiers d'état-major de ces majors-généraux qui venaient immédiatement après le commandant révoqué.

Adieux du gén. McClellan à l'armée

ENTHOUSIASME DES SOLDATS.

Washington, 11 novembre 1862.

Le général McClellan et son état-major personnel ont quitté Warrenton aujourd'hui à onze heures. Une salve a été tirée à leur arrivée à Warrenton Junction. Les troupes qui avaient été mises en ligne, saluèrent bientôt leurs rangs et entourèrent le général ... instamment de leur adresser quelques paroles. Il leur dit donc en ... du haut de la plateforme de la gare du chemin de fer :

"Je vous invite à soutenir Burnside comme vous m'avez soutenu, et à cet ... bien. Adieu."

Ces paroles donnèrent lieu à une explosion d'enthousiasme. Les troupes furent aussi rangées en ligne à Bristow Station et Manassas Junction, où des salves d'artillerie furent tirées ... fut accueilli par des manifestations ... d'adieu.

Les voyageurs arrivèrent juste à temps pour prendre le char de Trenton à cinq heures. Les chars ayant été retenus par quelque obstacle ... la voie, McClellan fut entouré par les nombreux ... des deux ... qui lui firent une ovation ...

L'ordre d'adieu suivant a été ... aux troupes composant l'armée du Potomac :

Quartier Général de l'armée du Potomac.

Camp près de Rectortown (Va) 7 nov. 1862.

Officiers et soldats de l'armée du Potomac :

Un ordre du président m'enlève au ... général ... le commandement de cette armée. En ... [illegible]

Lee ... at Warrenton, mardi, 11 novembre, 8 20 P. M.—

Baltimore, mardi, 11 novembre, 8 20 P. M.—Le général McClellan vient d'arriver. Il part immédiatement pour Philadelphie.

Philadelphie, mardi, 11 nov.

Une bande de musiciens est prête à recevoir le général McClellan à Baltimore. Il sera là à minuit ... il continuera son voyage par le train spécial de Trenton, New Jersey.

Trenton, mardi, 11 novembre.—Le général McClellan arrivera ici à 2 heures A. M. le 12. On fait des préparatifs pour le recevoir convenablement.

DEFENSES DES VILLES DE L'ATLANTIQUE.

Une correspondance de Washington dit que des délégations de Philadelphie sont venues à Washington représenter aux autorités la nécessité de fortifier Philadelphie et les autres villes de l'Atlantique. Le président a promis de prendre ce sujet en considération.

Une démission motivée.

Les journaux de New-York du 10 contiennent la dépêche suivante :

Louisville 11 novembre.

Le lieutenant Johnson, du 17e régiment fédéral de Kentucky, frère de Adam R. Johnson, le guérilla rebelle, de Chicago, a offert sa démission au major-général Cook, alléguant pour raison la publication par le président de sa proclamation d'émancipation.

Le général Cook l'a fait arrêter et mettre aux fers dans la prison militaire. Au bout de dix ou quinze jours, comme aucune accusation n'était portée contre lui, le général Boyle le fit relâcher et lui ordonna de rejoindre son régiment sans délai. Johnson offrit de nouveau sa démission motivée de la même façon ; il fut alors arrêté, dégradé en présence de tout le régiment et renvoyé du service. L'ordre du général Rosecrans à ce sujet fut lu à la tête du régiment. Johnson a été envoyé hors des lignes pour se rapporter au général Boyle et a reçu l'ordre de ne pas entrer dans les lignes.

Les défenses de New-York.

Le ministre Cameron, à son retour dans cette ville, a été frappé de l'insuffisance des défenses du port de New York, et on dit qu'il se propose de recommander au gouvernement la nécessité de prendre des mesures immédiates pour garantir la ville contre la possibilité d'une attaque par une flotte hostile. Le conseil de ville devrait agir immédiatement dans ce sens.

(*N. Y. World.*)

LEE ET McCLELLAN.

Nous lisons dans le *Franco-Américain* du 11 :

Il paraît se confirmer que Lee a une fois de plus, déjoué les plans de McClellan pour lui couper la route de Richmond, et que le gros de l'armée du Sud a positivement gagné Gordonsville.

Une dépêche de la forteresse Monroe, du 10, contient ce qui suit : "Le bruit court que le général Lee ayant attiré l'ennemi dans un piège à Snickersville, est tombé dessus et l'a mis en déroute avec un grand massacre : nous n'avons pu obtenir du bureau de la guerre la confirmation de cette plaisante histoire.

REPLIQUE DU GENERAL SCOTT.—Une correspondance de Washington du 11, adressée au *Herald*, dit que le général Scott fera paraître le 12, sa réponse à la communication de M. Buchanan.

Découverte de sel près de Mobile

Les journaux de Mobile annoncent la découverte de mines de sel cristallisé près de cette ville, mines qui promettent un approvisionnement inépuisable. Le roc d'où il est tiré est si dur qu'il faut le faire sauter à la mine. On vend cette sorte de minerai de sel à quatre cents et demi la livre à la mine—sels remplace sans doute fort mal le sel qu'employaient les rebelles dans des temps plus heureux pour saler leur pot au feu. Probablement le gouverneur de la Géorgie, qui est un grand partisan des droits des Etats, lancera sa proclamation pour prohiber l'exportation du sel—qui à Atlanta, en dépit de merveilleuses découvertes, vaut de $65 à $125 le sac.

A Charleston le prix du sel est effrayant, et la qualité en est mauvaise. Savannah souffre également du manque de sel, et les plantations dans tout le Sud ne peuvent en avoir à aucun prix. L'effet de la consommation de légumes, de viande et de farines sans sel doit finir par être désastreux pour la santé. (*Delta*).

Statistique canine.

Nous trouvons dans le *Delta* la communication suivante que nous reproduisons sans engager nos lecteurs à accepter les chiffres donnés comme vérités mathématiques :

Novembre 11, 1862.

Monsieur,—Vous semblez mal comprendre la question des chiens dans cette ville. On a tué d'après l'ordre du juge Bell :

En juin....................	6,702
En juillet..................	4,816
En août....................	1,123
Total....................	12,641

Le 1er septembre il ne restait plus à la Nouvelle Orléans que 711 chiens, et ils étaient masolés et enchaînés.

Le général Weitzel a ouvert le district de Lafourche, et il y a eu depuis une augmentation alarmante. Si les saucisses haussent de prix sur le marché, les rangs des chiens seront de nouveau éclaircis et alors le prix des saucisses tombera.

POLICE.

La situation.

(Du *Cincinnati Commercial* du 8 nov.)

Au printemps dernier, quand le peuple du Nord croyait généralement que d'amples préparatifs avaient été faits pour écraser la rébellion, quand les enrôlements furent suspendus et que les nouvelles de nos progrès victorieux nous arrivaient chaque jour par le télégraphe, les conspirateurs méridionaux se livraient avec énergie, adresse et silence à la concentration de toutes leurs forces, pour faire un suprême effort et non seulement battre nos armées mais encore envahir les Etats fidèles et dicter dans nos capitales les conditions de la paix. Ce n'est qu'après la défaite de McClellan près de Richmond que le peuple du Nord connut les forces réelles et la résolution de son adversaire et le danger que lui même il courait. Nos armées furent soudainement écrasées par le nombre sur tous les points et la marée de la guerre commença à rouler de notre côté. Une seconde bataille désastreuse de Bull Run fut livrée et les rebelles traversèrent le Potomac. Le Kentucky fut envahi et nos troupes furent battues au-delà de la rivière du Kentucky. Les habitants de Cincinnati furent invités à travailler à leurs propres défenses. Le général Buell fut rappelé du nord de l'Alabama vers l'Ohio. Nos forces furent repoussées de la vallée de Kanawha. Van Dorn menaça Corinth. Hindman commença à menacer le Missouri.

Heureusement, les rebelles ont été refoulés au moment même où leurs succès étaient le plus à craindre. Ils n'ont porté la guerre dans les Etats libres que par des incursions de cavalerie. Après la bataille d'Antietam, ils se retirèrent au Sud du Potomac. Après la bataille de Perryville, ils abandonnèrent le Kentucky. Ils furent battus à Corinth et prirent une position très précaire de défense dans le Mississippi. Les maraudeurs d'Hindman ont été chassés des frontières Sud du Missouri. L'incursion dans la vallée de Kanawha est finie ; l'ennemi a abandonné cette région sans avoir livré combat à nos forces qui s'avançaient. Les efforts désespérés des rebelles, ayant porté en avant presque toute la population capable de servir dans les districts rebelles, nous ont coûté beaucoup de sang, de temps et d'argent, mais la marée de la guerre est retournée en arrière et en ce moment, nous faisons des progrès rapides dans cinq départements au moins.

Le général McClellan avec ses hommes armés s'avance de nouveau vers Richmond ; il occupe les défilés du Blue Ridge et forcera l'armée rebelle à abandonner sans délai la vallée et longer ... contrée de la Virginie ou à livrer bataille dans une situation désavantageuse. Le général Cox, avec une force suffisante marche dans la vallée de Kanawha et atteindra jusqu'à la grande ligne rebelle du chemin de fer qui met en connexion les départements de l'Est et de l'Ouest.

Le général Rosecrans, avec une armée magnifique, est en campagne, et fera bientôt de Nashville le point d'où il s'élancera pour donner aux rebelles dans le Tennessee et pour envahir les Etats du Golfe. La général avec une armée bien supérieure à celle qui opéra contre le fort Donelson, par la discipline et le nombre s'avance contre les travaux de l'ennemi et nous devons attendre de ses mouvemens les plus importants résultats.

Le général Schofield après avoir chassé les rebelles du Missouri se trouve maintenant dans l'Arkansas, avec une armée capable d'exécuter ce théâtre de la guerre des opérations décisives. Dans toutes les directions nos troupes, poussent les rebelles, ne craignant qu'une chose c'est qu'ils se retirent trop loin pour qu'elles puissent les suivre. Nous n'apprenons d'aucun côté que nos armées soient oisives ou doivent prendre des quartiers d'hiver.

Le principal est d'atteindre à une latitude où une campagne d'hiver soit possible. Et bientôt nous entendrons parler de notre marine sur la côte. Galveston est déjà en notre pouvoir, et tous les préparatifs sont faits ou presque faits pour prendre Mobile, Savannah, Charleston et Wilmington.

La grande ... défensive est finie pour les rebelles ... les principaux journaux ont raison d'avertir ... une force beaucoup plus ... que celle à laquelle elles ont ... à présent est en mouvement ...

... la rebellion touche à sa fin ... [illegible]

Sécessionnistes à San Francisco.

... dans le dernier numéro de l'*Echo* ... [illegible]

...retire à ... en s'abstenant de voter.

En septembre 1861, 15,2[illegible] électeurs ont pris part au vote dans le comté de San Francisco ;—en mai 1862, date des élections municipales, le nombre des électeurs a été de 11,283 ; et en septembre 1862, malgré une augmentation constante de population, on n'a compté que 9,222 bulletins d'électeurs.

Quelques journaux, l'*Alta* entre autres, ont dit que beaucoup de sécessionnistes n'ont pas été voter. Nous ignorons ce qu'il y a de vrai dans cette assertion.

BON EXEMPLE A SUIVRE.

RÉFORMES EN CALIFORNIE.

Les électeurs de San Francisco se sont prononcés en faveur des amendements proposés à la Constitution de l'Etat. Il est très présumable que le reste du corps électoral californien donnera aussi son assentiment à ces amendements. Nous aurons ainsi une constitution d'une portée du moins raisonnable et plus en harmonie avec les besoins de la population.

Le premier de ces amendements en substituant une Législature bi annuelle à une Législature annuelle, aura pour résultat une économie de 200 à 300 mille dollars tous les deux ans.

Les contribuables ne s'en plaindront pas, et notre législation ne pourra qu'y gagner. On nous écrasait de lois inutiles et de frais pour les fabriquer. C'était vraiment un abus. S'il eût fallu subir ces frais inutiles en sus des énormes taxes que la guerre va faire pleuvoir sur le pauvre monde, on y eût succombé.

Les autres amendements sont principalement relatifs à la durée des fonctions administratives et judiciaires. L'expérience a démontré qu'il n'y a rien de bon à espérer des nominations à courte termes. Du côté de la magistrature judiciaire surtout, les fonctions de peu de durée ne peuvent amener que des oscillations dans la jurisprudence en même temps qu'elles ont l'inconvénient de créer au juge une position flottante qui ne met à couvert ni son indépendance ni sa dignité.—Une augmentation dans le nombre des juges composant la Cour Suprême est depuis long temps considérée comme un besoin impérieux. Le nombre est une garantie contre les mauvaises influences, contre l'entraînement des passions : c'est, par contre, une sécurité au profit des bonnes décisions et du ferme maintien des principes du droit.

Voici, dans une forme résumée, le sens des amendements que les électeurs viennent de sanctionner :

Sessions législatives.

1o Les sessions législatives, au lieu d'être annuelles, n'auront lieu que tous les deux ans.

Les sessions législatives commenceront le premier lundi du mois de décembre, et non plus le premier lundi du mois de janvier.

La durée des sessions au lieu d'être illimitée, ne pourra se prolonger au-delà de cent vingt jours.

Districts électoraux.

2o Un comté peut être divisé en plusieurs districts électoraux pour la nomination soit de sénateurs, soit de membres de l'assemblée.

Fonctionnaires de l'Etat.

3o Le gouverneur ou tous autres fonctionnaires de l'Etat dont la nomination dépend du vote général des électeurs seront nommés pour une période de quatre années et non plus de deux années.

4o. Le secrétaire de l'Etat sera nommé par le peuple et non plus au choix du gouverneur.

Organisation Judiciaire.

5o. Le nombre des membres composant la Cour Suprême sera de cinq et non plus de trois.

La nomination des juges près de la Cour Suprême se fera par des élections spéciales dans lesquelles les électeurs n'auront à élire que des juges ou un surintendant de l'instruction publique.

Les juges près de la Cour Suprême seront nommés pour dix ans et non plus pour six ans.

—Le nombre des districts judiciaires, au lieu d'être illimité, n'excédera pas quatorze.

—Dans le cas où l'importance du litige détermine la compétence des Cours de district, ces cours n'auront juridiction que pour connaître des procès dont l'importance sera de 300 dollars et non plus de 200 dollars.

—La Cour des sessions est abolie.

—La Cour du comté connaîtra, à l'avenir, des affaires criminelles dévolues jusqu'ici aux Cours des sessions.

—La Législature est autorisée à créer pour San Francisco un office séparé pour le règlement des successions (Probate juge.)

Ecoles Publiques.

Le surintendant de l'instruction publique ne pourra être nommé que par des élections spéciales. (*Echo du Pacifique.*)

FRANCE.

On lit dans une correspondance parisienne du 24 octobre :

Il ne saurait plus y avoir de doute sur le sens de la nomination de M. Drouyn de Lhuys, car le ministre s'est chargé lui-même de le faire connaître. La note circulaire aux agents diplomatiques de la France à l'étranger vient de confirmer ce qui se disait depuis quelques jours sur le maintien de la politique française, conformément aux idées contenues dans la lettre de l'empereur que publiait le *Moniteur* le 25 septembre.

Le gouvernement français, par cette note ainsi que par la lettre de M Thouvenel publiée hier, ... au saint-siége ainsi sur le cabinet de Turin pour amener une solution. Il se tient, pour ainsi dire, en dehors de la querelle et ne veut intervenir que pour concilier.

CHRONIQUE LOCALE.

ARGENTERIE VOLÉE.—W. H. Humphreys a été arrêté, hier soir, dans la rue St-Charles. Il est accusé d'avoir en sa possession de l'argenterie qu'on suppose avoir été volée.

Humphreys avait offert de vendre, au Strong House, pour six piastres, quatre belles fourchettes, deux cuillers, une cuiller à café et avait dit qu'il en avait pour vingt cinq piastres. L'offre ayant été repoussée, il était entré chez Murphy et avait offert de les céder pour $5. Soupçonné et arrêté, il déclare qu'il avait trouvé l'argenterie dans une maison de l'encoignure des rues St-Charles et Julia. On croit qu'elle appartenait au Dr Campbell ; elle est marquée "C." au milieu d'un cercle formé par une jarretière.

INCENDIE.—Un incendie a éclaté, ce matin, vers cinq heures, au coin des rues Erato et Thalie. Une grande maison haute et une maison basse à deux corps de logis ont été détruites.

LES MATELOTS ANGLAIS ET AMÉRICAINS.—Nous lisons dans le *Delta* de ce matin :

"Il s'est élevé un différend avant hier soir, près le nouveau Théâtre de l'Opéra, entre quelques matelots américains et anglais et le différend s'est terminé par une bataille générale. Les marins yankees avaient de beaucoup l'avantage du nombre et les Anglais ont été forcés de battre en retraite.

"La police est intervenue afin d'empêcher une poursuite et les policemen ont arrêté plusieurs des Américains. Les scènes de ce genre sont honteuses, nous espérons qu'elles ne se renouvelleront pas. Les matelots anglais sont nos hôtes en ce moment et doivent être traités selon les lois de l'hospitalité."

MAGASIN OUVERT.—Le caporal O'Connor dit que le magasin de MM. Daniel Edwards & Co, rue de la Nile-Levée, No 28, était ouvert hier soir, à 8 heures.

Il y a trouvé une boîte renfermant $50 en argent, 50 cents en billets et $1 95 cents en timbres. Le caveau était également ouvert et la clé était à la serrure.

Il a déposé la clé au corps de garde du 1er district.

MENACES.—La police a arrêté John McBride, hier soir, dans la rue Poydras. Il est accusé de s'être armé d'un revolver et d'avoir menacé de faire feu sur Hippolyte Comanche parce que ce dernier avait refusé de donner de la boisson à un soldat.

McBride devra en outre répondre à l'accusation de port d'arme cachée.

ACCUSATION.—D. D. Vanbustart, arrêté hier soir, est accusé d'avoir trempé dans le vol dont sont accusés Orpin et Lewis et que nous avons mentionné dans notre dernier numéro.

—Wm Downey a fait arrêter, dans la rue Dauphine, James McGinness et Mary Bruce qu'il accuse de vol d'argent à son préjudice. Le plaignant est retenu en attendant qu'il donne son témoignage.

—David Stewart, arrêté dans la rue des Remparts, devra répondre à l'accusation d'avoir eu en sa possession un cheval qu'on suppose avoir été volé.

—Mme Ryder, rue Franklin, a fait arrêter son mari, Auguste Ryder, qu'elle accuse de s'être armé d'un couteau et d'avoir menacé de la tuer.

Liste des passagers arrivés par le Steamer des E. U. Marion.

Mme M. Aiken, Mme Balfister et domestique, Mme W Bell et nourrice, Mme Bell et sa fille, Mme S B Bevans et un enfant, Mme Wm Cooper, Mme J. Graham, trois enfants et domestique, Mme Herman et sa fille, Mme F Irene et deux enfants, Mme Ivans et domestique, Mlle Jones, Mme N J Kenn, Mme Samuel Larkin, Mlle Kate Larkin, Mme Laling, deux enfants et une nourrice, Mme Morse, Mme H E Paine et un enfant, Mme E H Reed, M. W E Read, Mme Reid, Mme E M Robinson, Mme Rowe et domestique, Mme Smith, Mme A Strond, Mme E Stannard, Mlle Stebbon, Mlle M Land, Mme L B Thorpe, Mme Waterman, Mlle Waterman, Mlle J Weilheimer, Mme Wisdom, son fils une nourrice et un enfant ; Mlle E Zeilotzer ; P Anderson, J H Baldwin, J Ballister, J H Baxter, H R Bach, Harvey Bach, D N Boisst, Francis Brenan, Geo. A Brown, N Brown, W J Bryant, Thomas Caden, James E Caldwell et sa sœur, James Condon, Thomas Carolan, N Crane, L W Dodge, John A Fischer Wm. Frank, E Gauche, H E Gillian, B Goldstein, Daniel Gorbut, ... Hébert, E Hamilton, de la marine des E. U. H Hershey, J C Hickey, G Huss, Chas Isaac E M Ivans, B Jager, J H Kimball, James Lee Chas Sam, H McCall, W W Montgomery, M L Mavers, C Oakford, H Osgood, A Y Prentiss, F W Rohmer, J L Rillard, T B'gney, Théodore Ronde, E Sargeant, A Schrineider, Louis Siebert, Chas E Spencer, J F Stafford, J P Stagg, Théodore Stepp, Joseph Stavella, ... Thaxton, H A Turrey, ... Vandergriff, E F ..., P Vautiller, ... Williams, R S Williams, H Zuberbier, ... Montgomery, W A Ball, M Riles.

FEUILLETON.

SIX MILLE LIEUES. A TOUTE VAPEUR.

PAR MAURICE SAND.

DE WASHINGTON.

8 août.—A cinq heures du matin, nous sommes sur pied : escortés d'un piquet de cavalerie nous partons pour l'armée du Sud, cette fois tout de bon.

A Alexandrie, le général Mac-Dowell nous fait donner des chevaux d'artillerie qui sellés d'une autre façon que les routes de louage. Nous n'arrêterons que pour déjeuner à Fairfax. La route est détestable, raboteuse, coupée d'ornières profondes. Nos cochers noirs préfèrent prendre les fossés, qui sont larges et plus carrossables. Il fait très chaud dans ces grandes forêts d'arbres résineux. On traverse des campements qui semblent abandonnés de la veille ; les écuelles et les bidons sont rangés en cercle sur l'herbe desséchée, quelques marmites sont restées pendues aux crémaillères de branchage. La sempe y est probablement encore, tant ces bivacs ont été abandonnés précipitamment.

Voici les derniers avant-postes de l'armée du nord. Nous devons rencontrer l'ennemi d'un instant à l'autre. Nous sommes sur un terrain neutre, parfaitement ravagé quand même. A droite une usine brûlée ; les machines sont éparses au milieu des décombres et des herbes, qui déjà repoussent avec rage dans la cendre. Une voie ferrée, celle d'Alexandrie à Warrenton, traversait la route en cet endroit, les talus en sont complètement éboulés, et les rails plongent dans un ravin au fond duquel murmure un petit torrent. A gauche, les ruines d'une maison dont il ne reste qu'une haute cheminée debout comme un obélisque. Les haies sont rasées et les arbres fruitiers cassés ; un léger tilbury gît sens dessus dessous dans un fossé.

Mais voici l'ennemi !.. Trois grands diables à cheval, armés de longues carabines, coiffés de chapeaux pointus à plumes de coq, nous barrent le chemin. Leurs grandes silhouettes se dessinent au plus haut de la montée et me rappellent l'élégance dégingandée des gens de guerre de Callot. Nous faisons halte. Ils viennent à nous, l'arme au poing : "Que voulez vous ? qui êtes vous ?" Le prince se fait connaître. Un de ces soudards haut montés part ventre à terre pour prendre les ordres de son officier. Notre escorte du nord s'est retirée à cinq cents pas en arrière, excepté l'officier et le porte-fanon, qui font très bonne contenance, car on comme nous ne savons pas quelle réception nous attend, et les deux sentinelles de l'armée du Sud ne sont éloignées de nos guides que de la longueur d'une pique munie le petit carton blanc est respecté. Le prince fait déboucher une bouteille de vin de Bordeaux, et les deux partis boivent démocratiquement dans le même verre à la prospérité des Etats Unis.

L'officier du sud arrive, suivi d'un escadron, salue le prince courtoisement avec des manières de gentilhomme, contraste d'autant plus frappant que ses guenilles lui donnent l'air d'un bandit de mélodrame plutôt que celui d'un capitaine de cavalerie. Les officiers ennemis se serrent la main (ce qui équivaut ici à ôter son chapeau,) et nous, emportant les souhaits de nos amis du nord, nous repartons précédés et escortés cette fois de la cavalerie virginienne. Souples, hardis cavaliers, et maniant leurs montures avec grâce, ces gens là ont bonne tournure. L'uniformité du costume n'existe pas plus chez eux que dans l'armée unioniste. Pourtant ils sont généralement vêtus de gris, coiffés de chapeaux gris empanachés, et armés d'un sabre et d'un revolver. Le long couteau est planté dans la botte, le fusil passé en bandoulière. Il me semble voir les partisans du Mexique ou de la Sonora. Beaucoup ont de très bonnes manières et parlent très bien français.

Vers deux heures, nos chevaux demandent à souffler. Nous faisons halte. Sommes nous encore loin de Fairfax, de ce Fairfax où nous n'avons pas pu aller déjeuner avant hier, où ne déjeunerons probablement pas davantage aujourd'hui ? Encore une bonne lieue et demie. Ferri s'étonne que Ragon et moi soyons si résignés.—Etes vous malades ?—Non, la faim s'est dissipée, on ne sait comment ; mais nos rires mal étouffés nous trahissent : nous confessons avoir flairé une pêche et trempé nos lèvres dans une goutte de lait.—Gloutons ! voraces ! au lieu de garder un peu d'appétit pour le déjeuner qui nous attend peut-être !—Et, tout en nous reprochant notre conduite déloyale, la majorité ouvre le panier aux provisions et croque un sandwich arrosé de bordeaux sur un morceau de glace qui touche frais aux pieds de notre Phaéton noir. Il n'y avait pas une goutte d'eau à deux lieues à la ronde. Nous marchons encore pendant une heure, sans voir la moindre habitation. Tout à coup des soldats virginiens, campés sous les arbres, se précipitent comme une fourmilière le long des talus qui encaissent la route, en saluant la France de hourras enthousiastes. Au Sud comme au Nord, on veut être bien avec la France, cela se conçoit.

Le colonel Stuart et son état major viennent au devant de nous, vers trois heures nous arrivons à Fairfax, grand village qui, aujourd'hui peuplé de soldats, est devenu un camp. Une mauvaise maison de bois toute défoncée sert de quartier-général. Au milieu d'une chambre pleine de lits de camp, de malles, d'effets militaires, d'armes jetées dans tous les coins ou posées à la muraille, le couvert est mis sur une grande caisse peinte en bleu. Quelques assiettes et gobelets de fer blanc entourent un jambon flanqué de pommes de terre, du biscuit de mer sert de pain, et dans un coin de la caisse brille un ... pot. Deux esclaves noirs sont chargés de nous apporter à boire, mais ils sont toujours absents, et servent encore plus mal que les hommes libres du Nord. Bien que Lucullus eût trouvé quelque chose à redire à ce festin, il se m'en parut pas moins agréable. Il n'y a rien au monde qui ait moins de cervelle qu'un estomac.

Le prince visite le camp, planté au flanc de coteaux boisés. L'endroit est joli, les personnages pittoresques. Au moins ceux-ci n'ont-ils pas la prétention de jouer au soldat. C'est Jean, c'est Pierre, c'est Guillaume, qui sont sortis de chez eux avec leurs fusils, leurs longs couteaux et leurs chiens, comme pour une partie de chasse. Il ont trouvé sur le champ de bataille, outre les canons et les fourgons militaires, des fusils et des sabres, et s'en sont équipés. Partout des tentes, des soldats qui apprennent à faire l'exercice, des chevaux qui galopent par bandes comme des chevaux sauvages, des nègres qui travaillent aux harnais. Les objets de métal, baïonnettes, canons, ornements de cuivre, poignées de sabre, brillent au soleil comme des éclairs. Il y a là une rumeur, une rage de mouvement que je n'ai malheureusement pas vues aux camps Scott et à Washington.

Nous croisons aux *rebelles* les chevaux du général MacDowell et nos cochers noirs libres, qui n'ont pas l'air très-rassuré au milieu des esclavagistes. Nos voitures sont attelées de chevaux virginiens, et nous gagnons la route de Centreville. Au milieu des bois, voici encore des campements abandonnés, de longues barricades, des feux de bivacs à peine éteints, des traces d'incendie. Plus loin des mares de sang infectes, des voitures sans roues, des roues sans voitures, des caissons, des barriques brisées, pelles, pioches cassées, marmites bosselées, bidons écrasés, chaussures, loques sanglantes, débris sans nom enfouis ou épars dans la poussière, lamentables traces de la retraite précipitée des unionistes. A Centreville, autre camp de dix mille hommes ; le prince descend de voiture, et du haut d'un mamelon ravagé par les combattants prend connaissance du champ de bataille : une vaste plaine coupée de bois où serpente la rivière de Bull's-Run, et un large plateau où l'action fut la plus chaude. Un jeune volontaire du sud, en veste et culotte bleu de ciel, dont j'ai fait la connaissance à Fairfax, et qui nous suit, me raconte les divers épisodes des combats du 18 et du 21 juillet.

Il faut rabattre au moins quelque chose des exagérations de part et d'autre. On dit et on imprime dans le nord que les blessés de l'Union ont tous été massacrés, et qu'une église qui servait d'ambulance à quinze cents de ces malheureux a été violée ; les gens du sud auraient tiré par les fenêtres sur les blessés et les chirurgiens. Les rebelles le nient absolument. De leur côté, ils accusent les unionistes d'étranges trahisons. Selon eux, un régiment ennemi serait venu tout près d'eux avec un drapeau apocryphe, afin de les égorger à l'improviste. Ce qu'il y a de certain, je crois, c'est que, sur plusieurs points, l'absence d'uniforme ou plutôt l'uniformité de fantaisie dans les habillements, et la ressemblance des drapeaux plus ou moins étoilés ont donné lieu à de funestes méprises. On a tiré les uns sur les autres, on s'est livré à des adversaires faute de se reconnaître. Il y a eu là et il y a dans les deux camps tout le pêle-mêle, toute l'acrimonie, toutes les accusations calomnieuses des guerres civiles. Au reste, le drapeau du sud, qui était semblable à celui du nord, vient d'être modifié. Au lieu des douze bandes rouges et blanches, il n'a qu'une seule large bande blanche entre deux rouges, avec le même carré bleu parsemé d'étoiles, dont le nombre varie tous les matins, selon le nombre des Etats qui passent à l'Union ou qui s'en détachent.

Trois cavaliers paraissent, conduisant un prisonnier à cheval et ficelé à sa selle. C'est un gros monsieur à cheveux et favoris roux, au visage coloré, tête nue, en paletot blanc, le pantalon remonté jusqu'au genou par le trot de sa monture. Il a l'air très penaud entre ses deux gardiens à longues moustaches jaunes, qui, le revolver au poing, le maintiennent dans l'obéissance. On me dit que c'est un espion du nord. Pauvre diable ! je comprends qu'il ne soit pas bien gai en regardant la corde qui lui serre les poignets et qui va peut-être, dans une heure, lui serrer le cou au bout d'une branche. Cette figure bourgeoise devient dramatique et serre le cœur. Qui sait s'il n'y a pas en lui quelque chose de l'espion de Cooper !

(*A continuer.*)

TABAC ET GROCERIES.

... caisses Tabac SEED LEAF, du Connecticut;
... Fromage de l'Ohio;
... Amidon;
... barils Orge;
... Pois secs, cassés et entiers;
... caisses Sagou;
... barils Lentilles.
A vendre au No 34 rue Bienville.
17 oct—1m

VIN ROUGE !

... barriques vin de Bordeaux pour familles,
... demi barriques
... caisses Chateau ..., à ... Médoc,
... caisses, St Julien Médoc,
... G. ...
... A vendre par LOUIS F. MAXEY, ...
... juillet ... No ..., rue Tchoupitoulas.

FARINE, GRAISSE, PORC, &c.

... barils farine St-Louis S. F. et extra,
... saindoux famille prime,
... porc mess,
... jambons ...
... graisse ... de F. & G. Fox,
... barils et demi-barils mess et bœuf mess extra, pour familles.
... barils et barillets maquereaux nouveaux, No 1,
... barils et demi barils langues de bœuf,
... caisses boîtes ...
... sardines ...
... caisses ...
A vendre par ... No 77 ...
... assortiment d'excellentes ... pour le ...

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Giovani Marsh Stella—No 19,157

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que Luigi Savini a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration de la succession de Giovanni Marsh Stella décédé.—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour,
A. MOREL,
17 nov—24, 25 Député greffier.

—No 19,159.—

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que G ... Lobrano a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu L. F. Cowan, décédé intestat.—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour,
A. MOREL,
18nov—14, 19,24 Député-Greffier.

LOUISIANA ACADEMY,

Institution dirigée par M. A. Ferrier

PENSIONNAT ET EXTERNAT

Pour les jeunes gens, RUE HOPITAL, No 134, entre Dauphine et Bourgogne.

—*Les prix varient de $5 à $10*—

Les personnes qui désirent des prospectus peuvent s'adresser à l'institution, rue Hôpital, No 134 entre Dauphine et Bourgogne. 11nov—1m

INSTITUT ST-CHARLES,

Rue Bourbon No. 15,

Entre les rues Douane et du Canal,

MME MACÉ informe respectueusement les parents de ses élèves, et les familles qui désireraient lui confier leurs enfants, qu'elle a transféré, provisoirement, son institution de Carrollton à la Nlle-Orléans. 8 oct—6

INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES,

Dirigée par Mme Charraux,

232, rue du Chemin du Bayou.

LA réouverture des classes a eu lieu le 1er octobre. Les personnes qui désirent des prospectus doivent s'adresser à l'institution. 6 nov

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme DERON,

275........*RUE DAUPHINE*........275.

ON peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement, ou chez les principaux libraires. 31 août—1an

INSTITUTION COLLEGIALE DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

Fondée en 1844 et incorporée en 1853,

DIRIGÉE PAR MME ED. LOCQUET,

Rue du Camp, 280, entre Calliope et Poeyfarre.

LA réouverture des classes de cette institution pour les cours d'hiver aura lieu le 1er septembre prochain.

Le nombre des élèves augmentant chaque jour la Directrice a transféré son établissement dans le vaste et beau local connu sous le nom de Docteur Verandah, occupé précédemment par l'institution de Mme Dimitry.

Les classes et dortoirs parfaitement aérés sont distribués et meublés en vue du confort et de l'hygiène.

Les diverses branches d'instruction ainsi que les arts d'agrément sont confiés, comme par le passé, aux soins des meilleurs professeurs.

Pour plus ample information s'adresser à l'établissement ou des prospectus seront délivrés.

N. B.—Il sera répondu immédiatement aux demandes faites par lettres. 28aout—1an

A louer.

Par Eug. Rochereau & Co,

No 16 et 18, rue St-Louis.

Un grand magasin, No 60, rue Vieille-Levée.
Un grand magasin, No 6? rue Bienville.
Une maison haute, No 213 rue des Remparts.
Divers bureaux, au Passage de la Bourse, vis-à-vis l'ancienne poste.
Plusieurs petites maisons dans différents quartiers.
Un terrain encoignure Bourbon et Quartier.
Nouvelle-Orléans, 27 octobre 1862. 7oct

A VENDRE

Par Eug. ROCHEREAU & Co.,

Nos 16 et 18 rue St-Louis.

40 barriques vin rouge, S. Seutegout, Bordeaux.
310 caisses do do do
30 caisses gros pois L. Levesque, Nantes.
30 do sardines.
100 do huile d'olive (de 12 litres.)
En débarquement du navire "Lizzie Rice" de Bordeaux. 7oct

ORANGES.

A VUE ET A ÉCHEANCE, sur New-York.
A vendre par W. J. REID,
nov— 29, rue des Magasins.

Saindoux ! saindoux !

DEUX-CENTS bocs saindoux choix, à vendre par OSCAR SERCIER & CO., 17 rue Tchoupitoulas. 8 oct

Coffres Forts incombustibles et incrochetables de FICHET, à Paris.

PLUSIEURS grandeurs à vendre par LEON PIERRE & Co, 71, rue de Chartres. 9 sept—6m

FROMAGE ANGLAIS DAISY.—100 caisses fromage anglais Daisy.
A vendre par J. B. VALENTINE & CO,
Rue de la Commune, No 51

RHUM ET ALCOOL.

RAFINERIE de la Louisiane. Constamment en mains en quantité à la convenance des acheteurs. LAUVE & LEBLANC.
11 fev— 77 et 19, rue Toulouse

Fromages ! fromages !

10 caisses fromage de Limbourg.
15 meules gruyère Suisse,
50 caisses fromages tête de maure.
En débarquement et à vendre par PIAGGIO & VIOSCA,
13 nov 62 et 64, Vieille Levée.

MARCHANDISES

EN débarquement du steamer *St Mary* et navire *Golconda*, en vente par LIMACHE & OGDEN rue Royale encoignure St-Philippe.

POUR TEINTURIERS.

Bois de Campêche coupé, Extraits de Campêche, Fustic, Quercitron, Tartre rouge, Couperose, Bi chromate de potasse, Prussiate de potasse, Acétate de plomb, Noix de Galles, Sumac, Cochinille, Carmin d'indigo, Curcuma de Saffranum, Sel d'étain, Terra japonica, Indigo de Guatimala, indigo de Manille, Acide sulphurique, Acide muriatique et nitrique.

POUR DISTILLATEURS ET CONFISEURS.

Crème de tartre, Acide citrique, Acide tartrique, noir animal, Santal rouge, Cassia ambre, Cardamon graines, Carvi, de Essence de cognac, de Carvi, de de Peppermint, de de Clous de girofle, de Bergamotte, de de Limons, de d'Anis, de d'Oranges, de de Winter green, de de Sassafras, de de Lavande, de de Genièvre, de de Cubèbe, de de Marasquin, de de Fraises, de de Framboises, de de Groseilles, de d'Absinthe.

POUR PEINTRES.

Blanc d'Union par, Huile de Lin, Chrome Vert, Vernis de Copal, Patent Dryer, Noir de fumée.

POUR PHARMACIENS, &c.

Sel d'Epsom, Potasse rouge, do blanche, Racine de Guimauve, Senné, Graine de Canary, de Chanvre, Cocame, Gomme laque, Ether sulph, Ammoniac liquide, Esprit de Nitre, Baume de Copahu, Cubebe, Safran, Rhubarbe, Huile de foie de Morue, Tamarins, Cire blanche, Cantharides, Oxide de Bismuth, Opium Chloroforme, Alun, Arrowroot, Fécule potato, Moutarde noire, do blanche, Racine de Gingembre, de Réglisse, Bleu en tablettes, Rizoire de Calabria, de Sicile, Borax, Gomme arabique, Poivre de Cayenne en poudre, Racine de Valériane, Eponges, Tonka, Hops, Bleu de Bahia, Quinine, Calomel, &c. &c. 14 ...

Compagnie d'Assurance Mutuelle DES CITOYENS.

L'ETAT suivant des affaires de cette Compagnie est publié conformément aux conditions requises par sa charte, savoir :

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 novembre 1861, savoir....		$351,128 28
Primes sur risques d'incendie....	$180,332 46	
Primes sur risques de mer....	44,476 66	
Primes sur risques des rivières....	26,302 12	
		$251,128 2
A déduire, primes sur risques non expirés le 30 novembre 1861....	$45,[illegible] 00	
Primes remboursées....	2,[illegible] 70	
		$45,[illegible] 70
Montant des primes jusqu'au 30 novembre 1861....		$[illegible],548 4
Pertes dans la même période, savoir :		
Risques d'incendie....	$108,[illegible] 55	
Risques des mers....	17,881 77	
Risques des rivières....	3,702 42	
	$129,[illegible] 74	
Réassurances....	3,391 31	
Quinze pour cent remboursé....	5,721 25	
		137,[illegible] 70
Dépenses, loyers, taxes, &c, intérêt en moins, &c....		39 470 47
		166,[illegible] 26
Bénéfice net le 30 novembre 1861....		$88,[illegible] 51
Montant net des primes....		$[illegible],548 5
A déduire, primes sur lesquelles il a été remboursé quinze pour cent....		34,[illegible] 23
Montant participant au bénéfice....		$180,735 34
L'actif de la Compagnie est comme suit :		
Effets pour primes....		$64,771 66
Dû pour primes en voie de perception....		35,[illegible] 56
Placé en hypothèque....		39,[illegible] 00
Placé en billets garantis par hypothèque sur actions....		24,[illegible] 00
Placé en actions de banque....		24,[illegible] 00
Placé en bons confédérés....		24,[illegible] 00
Placé en bons de chemins de fer....		21,511 00
Scrip de compagnies d'assurance mutuelle....		7,010 00
En caisse....		31,[illegible] 00
Total de l'actif....		$[illegible],[illegible]77 10

Bureau, rue Carondelet, No 3.

ETAT DE LA LOUISIANE,

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'il soit connu que, ce quatorzième jour de décembre 1861, devant moi soussigné Juge de Paix dans et pour la Paroisse et Etat susdits, ont comparu personnellement Omer Gaillard, président, A. Schreiber, secrétaire de la Compagnie d'Assurance mutuelle des Citoyens de la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés, conformément à la loi, déposent et certifient que l'état ci-dessus est une copie correcte, véritable et fidèle des livres de ladite Compagnie.

O. GAILLARD, président,
A. SCHREIBER, secrétaire.

Déclaré sous serment et signé devant moi le 14me jour de décembre A. D. 1861.

O. P. MITCHELL,
3me Juge de Paix pour la paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer, au comptant, un intérêt de six pour cent sur les certificats (non payés) de profit, aux détenteurs desdits certificats ou à leurs représentants, le deuxième lundi de février prochain.—Ils ont également résolu de déclarer un dividende de vingt pour cent (20 pour cent) sur le montant net des primes de la Compagnie pour l'année expirée le 30 novembre 1861—pour lequel dividende il sera émis des certificats à partir du deuxième lundi de février prochain.

DIRECTEURS.

George W. West, Vice-Pré M. Musson,
R. Jamison, J. P. Hunt,
Ls. Miltenberger, Martin Gordon Jr,
F. Lelery, Césaire Olivier
Edmond A. White, A. Bohn,
Douglas West, Numa Augustin,
Omer Gaillard. 17 déc

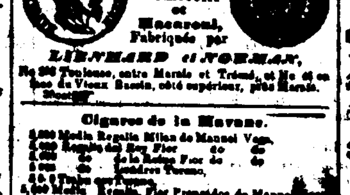

Extrait DE CAFÉ, Vermicelli et Macaroni, Fabriqués par LIENHARD et NORMAN, No 266 Toulouse, entre Marais et Tremé, et No 40 en face du Vieux Bassin, côté supérieur, près Marais. 28oct

Cigares de la Havane.

4,000 Media Regalia Milan de Manuel Vega.
2,000 Regalia del Rey Flor de do
1,000 do do de la Reina Flor de do
5,000 do Londres Tomas,
5,000 do ... de ...
4,000 Media Regalia Flor Premiados de Manuel Vega ...
En débarquement du steamer ... venu de la Havane, et à vendre par
T. BAILLY BLANCHARD,
17nov—7t No 97, Vieille Levée.

Pour ... Mamelles Ville ...

Le steamer LOUISIANA ... capt. Alexander, partira ... de la Nouvelle-Orléans pour le haut du fleuve et les ports intermédiaires, tous les lundis, mercredis et samedis, à 8 heures P. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à A. STONE, ... 8nov—1m

POUR MATAMOROS.

Le A. No 1 fin voilier clipper brick EMMA, capt. Thorpe, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour balance de fret ou passage, ayant de bons aménagements, s'adresser à bord ou à B. PLASSAN, 4nov 44, Vieille-Levée.

POUR LE HAVRE.—Le navire français FERRIERE, capitaine A. Flahot, ayant déjà une grande partie de son chargement engagé, partira prochainement. Pour balance de fret ou passage, de chambre, ou d'entrepont, s'adresser à ED. DUPASSEUR & CO, 5, rue Royale

Ni le capitaine ni les consignataires du navire français FERRIERE, du Havre, ne seront responsables des dettes contractées par l'équipage du dit navire. ED. DUPASSEUR & CO. 18nov—1m

POUR MARSEILLE.

La barque italienne UTAH, capitaine Olivari, partira sous peu pour Marseille.—Pour passage seulement, s'adresser à PIAGGIO VIOSCA Jr, 64 et 68 Vieille-Levée. 10 nov—

POUR TAMPICO.

La goëlette HENRY TRAVERS, fine voilière, chevillée en cuivre, capitaine GOODSPEED, partira prochainement et pour Tampico. Pour fret ou passage, s'adresser à F. CLAVEL & Co., 8nov—2 ... No. 77, rue des Magasins.

Avis d'Election.

EN vertu d'un writ d'élection daté du 13 de Novembre 1862, et à moi adressé par Son Excellence George F. Shepley, Gouverneur Militaire de l'Etat de la Louisiane, les électeurs qualifiés de la Paroisse d'Orléans sont par le présent notifiés qu'une élection aura lieu le MERCREDI, troisième jour de Décembre 1862, à l'effet de remplir la vacance (pour le terme non expiré,) dans la représentation du ... Un Représentant de l'Etat de la Louisiane au Trente-Septième Congrès des Etats-Unis pour le Premier District Congressionnel dans l'Etat de la Louisiane, composé de cette partie de la ville de la Nouvelle-Orléans et devant connue sous les noms de Municipalité No Un et Municipalité No Trois, et aujourd'hui désignée sous le nom de faubourg Tremé, cette portion de la Paroisse d'Orléans s'étendant sur la rive droite du fleuve Mississipi et des Paroisses de St-Bernard et Plaquemines.

Les Polls seront ouverts dans chaque arrondissement électoral depuis 8 heures A. M. jusqu'à 6 heures P. M., le jour susdit, à savoir : le 3 de Décembre 1862, à l'effet de recevoir les bulletins des électeurs qualifiés de la Paroisse d'Orléans, sous la surveillance des commissaires et greffiers qui seront désignés par l'autorité compétente.

L'élection devra être conduite et les retours en triplicata remis au soussigné, chargé de les transmettre, conformément à la loi.

15nov JAS. E. DUNHAM, Shérif.

Avis d'Election.

EN VERTU D'UN WRIT D'Election daté du 13 de novembre 1862, et à moi adressé par Son Excellence George F Shepley, Gouverneur militaire de l'Etat de la Louisiane, les électeurs qualifiés de la Paroisse d'Orléans sont par le présent notifiés qu'une élection aura lieu le MERCREDI, troisième jour de décembre 1862, à l'effet de remplir la vacance (pour le terme non expiré,) dans la représentation du ... Un représentant de l'Etat de la Louisiane au Trente-Septième Congrès des Etats-Unis pour le Deuxième District Congressionnel dans l'Etat de la Louisiane, composé de cette partie de la ville de la Nouvelle-Orléans située en deçà du milieu de la rue du Canal, connue sous le nom de Premier District et District No Quatre (4) devant ville de Lafayette,) des Paroisses de Jefferson, St Charles, St Jean-Baptiste, St Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche, Terrebonne, des états de St Martin.

Les Polls seront ouverts dans chaque arrondissement électoral de puis 8 heures A. M. jusqu'à 6 heures P. M., le jour susdit, 3 de décembre 1862, à l'effet de recevoir les bulletins des électeurs qualifiés de la Paroisse d'Orléans, sous la surveillance des commissaires et greffiers qui seront désignés par l'autorité compétente.

L'élection devra être conduite et les retours en triplicata devront être remis au soussigné, chargé de les transmettre conformément à la loi

16 nov—au JAS. E. DUNHAM, Shérif.

Chemin de fer Pontchartrain.

Arrangement pour l'hiver, à partir du 20 octobre 1862.

PASSAGE POUR LE LAC, ALLER ET RETOUR LE MEME JOUR: 25 CENTS SEULEMENT.

—Départ des chars—

DE LA VILLE.		DU LAC.	
6½ hres A. M.,	char à cheval 6	hres A. M.,	train [illegible]
8 do	train à vapeur 8	do	do
10 do	do	10	do
12 do	do	1	do P. M.
3 do P. M.	do	3	do
5 do	do	5½	do
7½ do	do	7½	do

Le convoi à vapeur, sur avis préalable, s'arrêtera à la Station de Gentilly. Les prix du passage, 15 cents pour aller et autant pour revenir. Les personnes qui voudraient descendre à la station doivent en prévenir le conducteur avant le départ du convoi.

29 oct— G. PANDELY, surintendant

C'est une Panacée universelle.

Cootham, comté Cecil, Md., 27 nov. 1861.

A MM. Hostetter, & Smith—Messieurs—Bien que j'aie été tout opposé à ce que vous me ... de votre

AMER

l'automne dernier, je m'aperçois qu'il faut que je vous en demande davantage, car j'ai vendu toutes les bouteilles dont le nombre m'avait d'abord semblé trop grand. La préparation a été une panacée générale ici, et beaucoup de ceux qui la comptaient parmi les nombreux médicaments de jour, s'en procurent plus volontiers aujourd'hui que le jour ... Je pourrais nommer beaucoup de personnes qui, ... depuis des années, ont entièrement rejetés aux indigestions que le vin seule d'une souffrir leur avait souvent fait du mal, mais à cette heure, grâce à votre Amer, elle en peuvent manger de tout sans crainte. Cette remarque s'applique également à moi. J'ai toujours aimé les pommes de terre à la folie, mais depuis deux ans, elles me donnaient invariablement des indigestions, même lorsque j'en mangeais modérément, mais aujourd'hui, ... moindre ...

Un verre d'Amer de Hostetter,

pris une demi heure avant le dîner et une demi heure après le dîner, me permet de manger de tout ce qu'il me plaît ... J'ai ... de mes ... et j'ai ... de ... avant l'emploi de tous les ... j'ai ... il n'a trouvé de soulagement que dans une bouteille de

L'AMER D'HOSTETTER.

Cependant, quoiqu'il ait 70 ans, il peut manger de tout. Le temps me manque pour constater le ... de bien ... que

VOTRE REMEDE

a fait dans cette partie du pays, mais si vous le désirez je vous enverrai les témoignages de ceux qui vous ont voué de la reconnaissance.

Je suis, &c.,

CORN. SEAMANS.

L'Amer est préparé et à vendre par HOSTETTER & SMITH, à Pittsburgh, Pa. A vendre également par les droguistes et les épiciers

Agents pour la vente

J. WRIGHT & Co, rue de Chartres No 21,
E. J. HART & Co, rue Tchoupitoulas, No 77 et 79,
G. THEURER, au dessus du marché français,
J. MORGAN NAIL & Co, rue de la Commune, No 29
G. N. MORRISON & Co, rue des Magasins, No 12,
JOHN T. MOORE & Co rue Poydras, No 7 et 9,
JOSEPH MAILLOT, rue Crossman, No 12,
SCOVIL & MEAD, rue de Chartres, No 111,
THOMPSON & BARNES, rue de la Commune, Nos 31 et 33. 7oct

Agence Française de Placement en société.

51, Great Avenue à NEW YORK.

LES domestiques français de deux sexes trouve ... immédiatement à se placer dans les meilleures ... de la ville en s'adressant, dès leur arrivée, à ... BOBEN, représentant à New York les principaux ... européens.

SAVON, THE, CORNICHONS.

300 caisses SAVON,

20 ½ boîtes de THÉ noir,

20 caisses SAVON,

A vendre par J. B. VALENTINE & CO, Rue de la Commune, No 51

Publications Françaises

ABONNEMENTS Pour 1863.

LA MAISON

HEBERT & ESCOUSSE,

131, rue de Chartres,

A l'honneur de prier les personnes qui désirent recevoir des JOURNAUX FRANÇAIS POLITIQUES, SCIENTIFIQUES, D'ART, de LITTERATURE ou de MODES, de vouloir bien lui en donner AVIS afin que leurs demandes soient transmises à Paris et qu'elles n'éprouvent pas de retard pour la réception. 6 nov—15

Par Eug. Rochereau & Co.

No 16 et 18, rue St-Louis.

20 Barriques vin rouge Montferrand, A. Bonniot & Cie.

En débarquement du navire Lizzie Rice de Bordeaux. Nlle-Orléans, 27 octobre 1862. 27oct

Consulat de France.

AVIS MENSUEL—OCTOBRE 1862.

SONT invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent :

Avet, Vincent	Lander, Léopoldine Mlle
Avignac, d'Orville	Lebrun, Rosalie Paul
Aille, Victor	Lefebvre de Mesnerty,
Aragé, Charles	Lemon, Charles
Bedoiste, Barthélemy	Lerne, Léon
Brecher, Mme Veuve	Lequesnier, Louis
Bonne-Cartére, Gabriel	Lhomegue, Jean Marie
Bouyssou, Léopold	Laporte, Alexandre
Benton, Dominique	Lebaude, Louis
Beset, Clément	Mavin, Baptiste, boucher
Carré, Alphonse	Malmon, Charles
Casé, Ernest	Martel, Agathe Mme
Claiborne, Wm C C Mme	Merle, Adolphe
Chataignier, ménuisier	Morel, Louis
Couroban, Gabriel	Monnier, Jean Baptiste
Colin, François	Mailhard, Jules
Coffet, Joseph	Mailliet, Toussaint Guillaume
Collinet, Camille	
Gadenet, Etienne	Napoléon, Jean François
Gins, Mme, née Joséphine Bougue	Ony, Joseph
	Oury, Charles
Gentet, Marie Louise Mlle	Pitdeu, Pierre, charpentier
Champion, Jean Nicolas	Pineda, Eugène, compositeur typographe
Chambet, Justin Glande,	
Vincent & Antoine Frères	Pagner,
	Pallegon, Jean
De Gauttie, François	Quillard, Victor Désiré
Despeau, Jean	Rengler, Augustin
Dugénie, André	Royer, Auguste Gabriel
Duchaux, Jules	Rondel, Hippolyte
Dubray, Dominique	St-Amand, Jean Baptiste
Durand, Bernard	Sauvignet, St Albin
Doucet, Julien	Sautain, Charles Mme Veuve
De St-Martin, Eugène Adolphe	Sauser, Alexandre et Charles
Dussaulet Henri	Saignes, Bastide
Eyssousneaux, Louis	Salvain, Clément
Gastie, Théodore	St-Martin, Barthélemy Marie
Gillet, Adèle Mlle	Schneider, George
Gauthier	Tesoroni, A. C.
Huntington, G W	Thérèse, André
Hele, Charles Albert	Urcana, Germain
Hirach, Michel	Viston, Pierre
Joannis, Jean Baptiste	Vandran
Le Carpentier, Jacques Chs.	Zing, Ferdinand
Legrand, François	

La chancellerie du Consulat de France, située encoignure des rues Magasin et Natchez est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi. 2nov—

Marchandises nouvelles d'automne.

BOTTES et souliers ; articles en paille, pour dames et enfants ; rubans soie et velours ; soieries pour chapeaux, fleurs et plumes ; moleskin, peaux de veaux, de chèvres, maroquin, &c., &c. Toutes ces marchandises sont en débarquement et seront vendues à bas prix, dans la rue de la Douane, No 63.

JEHIAL READ, Agent.

VINS en barriques, bon ordinaire, vieux, &c.;
EAUX-DE-VIE des meilleures marques;
VINS en caisses, différentes qualités;
BOUCHONS, &c.
A vendre par OSCAR SERCIER & Co.
nov No 17, St-Louis

ALE.—45 barils ale, demi bouteilles, de la fameuse brasserie de Boston, à vendre, rue Toulouse, Agence, à vendre par OSCAR SERCIER & Co, 17 oct rue St Louis No 17

Thé, amandes, farine et pâte cocoa ...

30 demi boîtes thé,
... boîtes amandes,
... barils farine extra,
... boîtes pâte cocoa beurre, ...
... en débarquement du ... venu de Bordeaux, et à vendre par
J. B. VALENTINE & CO.
... Rue de la Commune, No 51.

SAVON.—... barils de ..., à vendre par OSCAR SERCIER & Co

AVIS.

BUREAU DE L'ANNOTATEUR DES VOTANTS pour la paroisse d'Orléans.

Ville de la Nlle Orléans.

TOUS les citoyens loyaux dûment qualifiés pour voter, sont informés que dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le bureau est maintenant ouvert pour l'enregistrement des votants de 9 heures A. M. à 3 heures P. M. au bureau du commissaire des rues, à l'Hôtel de Ville. Entrée par la rue Lafayette.

U. F. REICHNAYDER.

15 nov Annotateur

Mme La Blanche,

La seule grande clairvoyante naturelle qui ait jamais existé.

LES révélations extraordinaires qu'elle fait chaque jour, les succès qu'elle obtient, expliquent les surprises dont l'honorent les savants et les personnes scientifiques. Pour elle, le présent, le passé et l'avenir sont comme un livre ouvert.

Mme LA BLANCHE est considérée comme la première astrologue du monde. Elle donne des horoscopes par écrit et ne demande que la date de la naissance. Elle prescrit pour toutes les maladies qui ne sont pas incurables et expédie des médicaments pour toutes les parties du pays. Mme LA BLANCHE répond aux lettres qui contiennent des timbres de poste. Résidence, rue Bienville, No 107, entre les rues Bourbon et Dauphine. Consultations en français et en anglais. 6 nov—1m

CHAUX ! CHAUX !!

J. MAURICE CRESSAC.

FABRIQUE DE CHAUX.

255 Promenade Carondelet *Vieux Bassin*

LA chaux de coquilles provenant de cette usine est faite par un nouveau système, dans un haut fourneau à feu continu, alimenté uniquement avec du Cook, en sorte qu'elle est toujours parfaitement cuite, et qu'elle ne contient ni cendre, ni charbon, pouvant en diminuer la qualité ou la blancheur. Cette chaux est supérieure à ce qu'on a fait jusqu'à ce jour, et elle peut rivaliser avec la chaux de n'importe quelle provenance ainsi que le constatent les nombreuses personnes qui en font journellement usage, et MM. les fabricants de savon, qui l'ont essayée et qui ne se servent plus que d'elle.—Elle est livrée, par n'importe quelle quantité, au plus bas prix possible. Des soins particuliers sont toujours donnés aux ordres de la campagne.

N. B. Un fabricant aussi, très promptement, sur commande, de la CHAUX DE MARBRE de qualité supérieure 19 nov—1m

Léon Pierre & Cie. 71, rue Chartres

VIENNENT de recevoir et offrent à des prix raisonnables :

MAROQUINS,	VEAUX,
VERNIS,	MOUTONS,
ELASTIQUES,	FRANELLE,
SATIN FRANÇAIS,	GALLONS,
TIGES DE BOTTES,	AVANT PIEDS,

—EN SUITE—

FER BATTU de Japy,	POINTES de Paris,
OUTILS pour tanneurs,	VIS en fer pour bois,
PIPES à fumer.	17 nov—1 m.

Tabac à chiquer, Cigares, &c.

LES soussignés ont en magasin un petit assortiment de tabac à chiquer, pipes en caisses, cigares d'Allemagne, &c. &c., choix qu'ils offrent, en petites quantités, au commerce de la ville.—Ils ont également 250 balles de tabac à fumer, "Gold Leaf," pressé, de la Virginie, en balles de 5 livres chacune, reçues de la célèbre fabrique de Wm Crampton.

MAYER BROS.,

Rue Tchoupitoulas, No 51, entre les rues Natchez et Poydras.

17nov—1m

AVIS.

Nlle Orléans, 1er novembre 1862.

ME retirant des affaires, je laisse la suite de ma maison à M. T. BAILLY BLANCHARD, Je suis est chargé de sa liquidation. Remerciant le public et mes amis de leur patronage, j'en réclame la continuation pour mon successeur.

A. CARRIERE.

Le soussigné se référant à l'avis qui précède, a en magasin et offre à vendre les articles suivants :

Vins pour famille.

10 barriques vin rouge Montferrand ; 5 do de St-Estèphe, 10 do do St-Emilion, 5 demi barriques de St-Lambert ; 5 do do de Haut Talence.

Vins fins.

20 barriques vin rouge Boyer-Canon ; 60 do do Pauillac 1er cru ; 17 caisses vin rouge Larose Médoc, 20 do de Batailley, Pauillac, 12 do de Boyer Canon ; 150 do do de Cos d'Estournel ; 10 do grand vin Ducru ... Margaux ; 27 do de Château Larose ; 10 do do do Chateau Lafitte ; 300 do vin rouge Pape Clement ; 100 do de de St Julien ; 100 do do Château Bernons.

Vins blancs.

10 barils vin Haut Sauternes ; 250 caisses do do do.

Vins de Bourgogne.

21 caisses Beaune ; 15 do Volnay ; 25 do Pommard, 10 do St Georges ; 10 do Nuits ; 6 do Romanée ; 10 do Richebourg ; 5 do Clos Vougeot.

Champagne.

20 paniers Eclair Eve Greig & Cie, 20 de Moët & Chandon, cachet vert ; 10 do do vin Anglais ; 5 do do de vin Impérial rouge ; 11 do Mumm & Co Sillery, 5 do La Force.

Eaux-de-vie.

5 demi pipes cognac V. Leocq 1825 ; 10 quart do de do ; 10 do do Rynal & Alsace 1854 ; 5 do do de Godard ; 2 demi pipes do Crud, Dupuy & Cie 1856.

Sherry et Porto.

15 quarts sherry Pomartin ; 5 de O'Porto supérieur ; 10 do de Krig.

Bourbon whiskey.

30 barils vieux whiskey.

Conserves, &c.

50 caisses sardines à l'huile ; 20 do Macédoine, haricots verts, carottes, &c. ; 2 do pâtés foies et truffes ; 100 do fruits au jus assortis ; 20 do fraises do ; 25 do truffes à l'eau de vie assortis ; 100 do ... et ... ; 50 do ... 25 do anisette ; 4 caisses vanille du Mexique.

T. BAILLY BLANCHARD Jr., 90, Vieille Levée.

CERCLES PREPARES.—Sept mille cercles préparés, de 14 pieds et demi, pour barriques de sucre, à vendre par OSCAR SERCIER & CO. 12 nov Rue Tchoupitoulas, No 77

PILULES anti-goutteuses de Lartigue.
CIGARETTES anti-asthmatiques, de J. Espic.
INJECTION de Brou.
PILULES purgatives de Dehaut.
CAPSULES au copahu de Mothe
PATE PECTORALE de Regnault,
PAPIER FAYARD et BLAYN,
PURGATIF de Leroy,
POUDRE au citrate de magnésie de Rogé,
SIROP de Lactucarium, de Aubergier,
Reçu par Express, à vendre par
E. E. MOUGIN, Pharmacien,
8 sept— Encoignure Dauphine et Douane

A vendre chez L. CASTEL

Encoignure Royale et Ste Anne,

100 flacons liqueur de Laville, contre la goutte et les rhumatismes,
100 flacons pilules de Laville, contre la goutte et les rhumatismes,
30 caisses eau de Vichy,
30 flacons sulfate de quinine de Pelletier,
400 livres calomel anglais,
25 barils houblon nouveau,
600 livres chloroforme,
1 caisse indigo de Guatemala,
5 grosses eau de Cologne Jean Marie Farina,
300 livres iodure de potassium anglais,
200 flacons injection Brou,
2 caisses sirop d'Aubergier,
100 livres camphre raffiné,
12 barils graines de lin,
2 barils crême de tartre en poudre,
150 onces sulfate de morphine en boîtes de ¼ once,
1 caisse pommade de potasse,
100 livres iodure de potassium,
500 flacons phosphate de fer de Leras.
2 caisses carbonate de magnésie de Jennings.
Phosphore, Encre indélébile de Tarrant.—Acide oxalique.—Huile palmachristi.

L. CASTEL,

26 oct—12 t 3pe Encoignure Royale et Ste Anne

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE Dr De VALINCOUR prévient ses clients et le public en général qu'il a transporté son office rue Ste-Anne No 165, entre Bourgogne et Rampart. 7 août—1an

Groceries ! Groceries !

BEURRE, graisse, cafés Rio, Java et Havane. Chandelles de toutes qualités, huile d'olives, saumon, assortie.

A vendre par E. PIAGGIO, Encoignure Royale et St Louis

Compagnie d'Assurances mutuelles de l'Etat de la Louisiane.

SECOND ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Total des primes reçues dans l'année expirée le 30 septembre 1862....		$129,348 45
Savoir—		
Sur les risques d'incendie....	$100,158 21	
Sur les risques des mers....	14,269 92	
Sur les risques des rivières....	15,970 32	
		$129,348 45
En moins—		
Primes non expirées....	$16,122 00	
Primes remboursées....	2,301 74	18 423 74
Montant de primes gagnées....		$110,924 71
Pertes payées dans la même période :		
Sur les risques d'incendie....	$16,317 30	
Sur les risques des mers....	6,654 92	
Sur les risques des rivières....	1,300 40	
	$25,172 45	
Réassurances....	9,720 20	
Quinze pour cent remboursé....	3,[illegible] 11	
Dépenses, taxes, loyers, &c, Intérêt en moins, &c....	28,[illegible] 85	66,614 51
		$48,[illegible] 20
Montant en moins réservé pour réclamations non réglées....		12,500 00
Bénéfice net le 30 septembre 1862....		$37,[illegible] 20
Primes gagnées....		$110,924 71
Montant en moins de primes sur lesquelles il a été remboursé 15 pour cent....		9,[illegible] 44
Montant participant au profit....		$101,277 27
L'actif de la Compagnie est comme suit :		
Effets pour primes....		11,116 21
Dû pour primes en voie de perception....		18,[illegible] 27
Prêté sur garantie d'actions et de bons....		15,[illegible] 00
Garanti par hypothèque....		7,275 00
Bons d'Etat de Banques et d'autres bons....		44,700 00
Scrip de la Compagnie d'Assurances Mutuelles....		2,[illegible] 00
Billets pour souscription....		167,0[illegible] 42
En caisse....		6,[illegible] 88
Total de l'actif....		$[illegible],[illegible] 00
En moins		
Montant des primes non-expirées....	$16,122 00	
Montant réservé pour les réclamations non réglées....	12,500 00	
Intérêts sur le scrip non-payés....	2,[illegible] 00	30,[illegible] 00
Montant net de l'actif....		$[illegible],[illegible] 00

ETAT DE LA LOUISIANE.

PAROISSE D'ORLEANS—VILLE DE LA NLLE-ORLEANS.

Qu'on se souvienne que le 15 octobre 1862, pardevant moi, soussigné, notaire public dans et pour la susdite ville, se sont présentés E. Ganucheau, président, et L. W. Saquié, secrétaire pro tem. de la Compagnie d'Assurances mutuelles de l'Etat de la Louisiane à la Nouvelle-Orléans, lesquels étant dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est exact et une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

E. GANUCHEAU, président.
L. W. SAQUIÉ, secrétaire pro tem.

Assermentés et signé pardevant moi, ce 15 octobre 1862. JAS GRAHAM, notaire public.

Les Directeurs ont résolu de payer, à partir du deuxième lundi de décembre prochain, six pour cent d'intérêt aux porteurs des certificats de profits non encore payés. Ils ont en outre déclaré un dividende de scrips de Compagnie d'Assurances Mutuelles de trente-trois et un tiers pour cent (33⅓) sur le montant net des primes pour l'année expirée le 30 septembre 1862. Il sera émis, pour ledit dividende, des certificats à partir du 1er décembre prochain.

E. GANUCHEAU, président,
AMADEO LANDRY, vice-président.
L. W. SAQUIÉ, secrétaire pro tem.

—DIRECTEURS—

Amadeo Landry,	G. P. White,	W. G. Robertson
J. Lagarde,	Chas. Dolhen,	Th. Lanaux
J. N. Robert,	R. Zander,	C. Cavaroc,
Théodore Frois,	G. Harder,	Chas. J. Leeds
J. A. Beaunefois,	P. Durel,	W. B. Conger,
Martin Puig,	I. Bague,	B. Pavaunat,
T. Sardelois,	John Handy,	Frédéric Anel,
J. Zotty,	E. H. Harris,	Geo Theband,
Wm Orwey,	A. D. Grieff,	Geo Rebel,
D. Boullemy,	J. B. Marinon,	F. Del Bondio,
Wm Heyl,	E. Banaca.	27 oct—1an

CENT douzaines balais, 150 fromages, 700 caisses savon, 100 do chandelles, 7 do papier à lettres, à vendre par OSCAR SERCIER & CO. 4 oct No 77 rue Tchoupitoulas.

VINS ! VINS !!

A Vendre par L. CHARTEROSSE, No 48 Dorgenois, en gros ou par barriques :

... barriques vin Ordinaire,
... do do au dessous de l'ordinaire,
... do vins fins,
... do vins blancs au-dessus de l'ordinaire.
Le tout au prix les plus modérés. 19nov—1W

QUARTIER GENERAL DU DEPARTEMENT DU GOLFE

Nlle Orléans, 21 novembre 1862.

ORDRES GENERAUX No 99.

Une commission composée du colonel T. W. Cahill, commandant les forces des Etats Unis à la Nlle-Orléans et à Alger.

De colonel H. C. Deming, maire de la Nlle Orléans et de M. E. H. Durell, président du Bureau de finances, est par la présente nommée pour déterminer le montant des fonds de police dus par les Etats-Unis pour les services de ce département, de la garde de Police et qui doivent être employés par le gouvernement.

Dorénavant, a aucun nègre ne sera autorisé dans cette garde à moins que les dits fonds ne soient payés d'avance et l'emploi sera accordé lorsque l'argent sera déposé.

Il est également ordonné qu'une liste des propriétaires répartis des esclaves qui sont actuellement à la geôle de Police soit publiée et que tous les esclaves pour lesquels les frais de geôle n'auront point été payés dans les dix jours qui suivront la date publication seront relâchés. C'est la ligne de conduite suivie dans tous les pays, à l'égard de toute incarcération par leurs créanciers et les esclaves ne sont pas une valeur commerciale telle qu'un propriétaire ... ville sur une grande supposée reposant sur l'esclave.

Par ordre du major général BUTLER.

GEO C. STRONG, A. A. Gén. et chef d'état-major.

21nov—3t

Bureau du Maréchal Prévôt.

Paroisses Plaquemines et St-Bernard.

22 novembre 1862.

PAR ordre du Maréchal Prévôt Général, il est ordonné que les Levées de la Paroisse Plaquemines soient réparées ou refaites conformément aux lois de la Paroisse, avant le 20 décembre. Ceux qui ne se conformeront pas à cet ordre seront traités comme violant les ordres militaires.

28nov—3f C. H. CONANT, Maréchal Prévôt.

Quartier-Général du département du Golfe.

Nlle-Orléans, 21 novembre 1862.

—*Ordre Général No 100.*—

LA Banque de la Nouvelle-Orléans ayant été pleinement examinée et sa circulation ayant été garantie le général commandant, convaincu de la bonne foi du Board actuel de Directeurs, lui permet de reprendre le cours habituel de ses affaires de banque.

Par ordre du major-général BUTLER.

GEO C. STRONG, A. A. G. et chef d'état-major.

22 nov—3f

Quartier Général du Département du Golfe.

Nouvelle-Orléans, 20 novembre 1862.

ORDRES GENERAUX No 98.

LE général commandant, sur la décision du Bureau d'Enquête au sujet de la conduite du septième régiment des Volontaires du Vermont, à la bataille de Baton Rouge, apprend qu'il a été induit en erreur, par les rapports officiels de l'action ; quant à la perte du drapeau de ce régiment, il a été prouvé qu'il était le drapeau de camp, laissé au camp, et non celui du régiment qui a été apporté du champ de bataille par la Batterie du Massachusetts.

C'est donc avec plaisir que le général commandant ordonne que le drapeau soit rendu au régiment. Il ne doute pas qu'à la prochaine bataille il sera porté avec honneur ... et son pays.

Par ordre du major général B. F. BUTLER.

R. S. DAVIS, Capt. et A. A. Général.

R. A. M. DUBLET, Col. et Insp. Général. 21 nov—3f

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Hôtel-de-Ville, 21 novembre 1862.

LE prix de la farine étant aujourd'hui de onze piastres ($11) le baril, les boulangers sont requis de donner, durant la semaine commençant le dimanche 23 du courant, comme suit, jusqu'à nouvel ordre :

Quarante	liasses	de pain pour....	25 cents.
Vingt-trois	"	"	.... 10 "
Douze	"	"	.... 5 "

Les acheteurs de pain auxquels on donnera un plus haut prix rapporteront leurs noms, celui du boulanger et laisseront le pain acheté et le prix payé à une station de police ou au bureau du Prévôt Maréchal assistant.

Par ordre HENRY C. DEMING,
Col. des volont. des E. U. et maire agt.
W. S. PETTIGRILL, secrétaire 22 nov—5f

Bureau du Trésorier de la Ville.

Nlle Orléans, 19 novembre 1862

AVIS—L'époque pour le paiement des taxes de ville, à ce bureau, est prolongée jusqu'au 1er janvier prochain. *C'est le dernier renvoi.*

Par ordre du Bureau des finances.

BENJ. F. FLANDERS, Trésorier.

nov—au 1er janv.

Avis aux contribuables d'Etat du 2nd District de la Nlle Orléans

TOUTES licences d'Etat dues pour l'année 1862, qui n'ont pas été payées conformément à la loi pour négoces, occupations et professions, doivent être payées sans délai au soussigné collecteur pour le district sus mentionné, à son bureau encoignure des rues Chartres et St Pierre, face à la place Jackson, qui sera tenu ouvert tous les jours (les dimanches et fêtes) de 9 heures du matin jusqu'à 2 heures d'après midi.

Toutes les personnes qui ne se conformeront pas à cet ordre, seront sujettes aux peines établies par la loi.

D. W. C. CAMPBELL,

4 nov—20f Collecteur de Taxes d'Etat du 2nd District.

Avis d'encan.

LES soussignés propriétaires de l'ancien magasin d'encan ont disposé ... les rapports et ... à leurs grandes salles la vaste salle connue sous le nom de "Armory Hall" qui sera dorénavant connue exclusivement à recevoir et à vendre aux enchères de marchandises en colis, &c. Ils seront prêts à recevoir des marchandises, des meubles, &c, après ... quelle ils feront des avances libérales et pour la vente duquel ils ... comme par le passé, les mobiliers de personnes qui s'... avant une vente ... de ... rue du Camp, No 87.

20oct—2 pe MONTGOMERY & BROS

HOFFMAN et MARKS,

41........*Rue de Chartres*........41

AYANT ouvert un magasin d'encan général, sont prêts à recevoir des marchandises en consignation et donneront toute leur attention aux ventes de dehors et aux ventes de dedans. 1nov

Huiles ! Vins ! Fromages !

MILLE paniers huile d'olives de 12 b. et, de 24 ½ do.
20 caisses fromages;
200 barriques vin, de Côte, très corsé;
100 quarts vin d'Oporto et de Madère;
En débarquement du brick Constitution de Gênes, à vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr.,
21 nov 62 et 64, Viel le Levée.

Amandes, Manne, Réglisse, &c.

DOUZE barils amandes sans coques;
1 caisse manne;
1 " rhubarbe;
1 " opium;
1 " essence de roses, bergamotte, limon, &c.;
30 " eau de fleurs d'oranger;
En débarquement du brick Constitution, de Gênes, à vendre par PIAGGIO & VIOSCA Jr.,
21 nov 62 et 64, Vieille-Levée.

A vendre par Eug. Rochereau & Co

Nos 16 & 18, rue St-Louis.

VIN—20 barriques vin rouge qualité supérieure—En débarquement du navire Lizzie Rice, de Bordeaux. 27oct—

AUX LAITIERS.

LES soussignés, propriétaires de la Distillerie située au coin de la rue Johnson et de la Promenade Carondelet, offrent à vendre aux laitiers le résidu du maïs qu'ils emploient pour la fabrication du whisky, et est un excellent aliment pour les vaches, cochons, &c.

S'adresser sur les lieux à

20oct—1m PLAGGS & CO.

Habitation à vendre pour cause de départ.

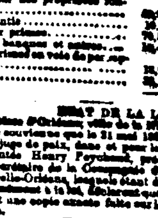

UNE très jolie habitation située sur le chemin de Gentilly, à cinq milles de la ville, ayant 8 arpents sur le chemin de Gentilly, sur 20 arpents de profondeur. La dite habitation est bien boisée ; on y peut faire du bois de corde en immense quantité ... dite propriété a appartenu à M. Pecomben et à M. Eimer, depuis elle a été beaucoup améliorée et réparée. On désire la vendre à l'amiable. Si elle n'est pas vendue d'ici au 15 de décembre prochain, elle sera mise à l'encan.

S'adresser sur les lieux, troisième habitation en ... des fortifications, ou à R. T. Montgomery, encanteur, ou à Pecomben, No 17, rue des Ursulines.

13 nov—15f JOHN LERETHE.

Vins fins, Conserves, Fruits, &c.

DEUX CENTS caisses vins blanc et rouge, première marque;
500 do mi et quarts pâtés truffés, sardines, petits-pois saumons, lamproies, &c.
200 caisses fruits au jus et à l'eau-de-vie;
Pruneaux de choix;
70 caisses moutarde française;
15 caisses liqueurs assorties.
A vendre par E. PIAGGIO,
3 août Encoignure Royale et St-Louis

NOUS avons de vieilles liqueurs qui sont, en magasin depuis nombre d'années—
Whisky, eau-de-vie,
Rhum, vins d'Oporto et de Madère,
Champagne, vin rouge,
Egalement—savon de Castille,
Raisins, amandes,
Savon de fantaisie,
Cornichons, ketchups, schnapps, amers,
Drogues, produits chimiques, &c.
E. J. HART & CO.,
4 oct— Rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79.

LIQUEUR ANTI-GOUTTEUSE, DE LAVILLE.

Quelques flacons, reçus par Express, en débarquement, et à vendre par
E. E. MOUGIN, Pharmacien
8 sept— Encoignure Dauphine et Douane

CENT barriques vin bon ordinaire, convenable pour familles, à vendre par
OSCAR SERCIER & Co,
1 oct—6f No 17, rue St-Louis

CINQUIEME ETAT ANNUEL DE LA

Compagnie d'Assurance Hope DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie d'Assurance Hope, de la Nouvelle-Orléans présente l'état suivant :

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1862.		$72,[illegible] 6
Primes de risques sur incendie....	$[illegible] 38	
" " des mers....	2,[illegible] 84	
" " des rivières....	[illegible]	
Primes remboursées....		72,[illegible] 87
		1,9[illegible] 60
		$[illegible] 10
Pertes payées dans la même période, savoir :		
Sur les risq. d'incendie..42,541 71		
Sur les risq. des mers....13,945 41		
Sur les risq. des rivières. 1,[illegible] 49		
		58,[illegible] 51
15 pour cent remboursé sur primes....	1,[illegible] 00	
Réassurances....	[illegible]	
Dépens. intér. en moins....	[illegible]	34,[illegible] 00
L'actif de la Compagnie est comme suit		
Billets d'actions....		$[illegible] 00
Effets garantis par premières hypothèques sur des propriétés foncières....		
Effets garantis....		[illegible] 30
Effets pour primes....		35,720 17
Actions de banques et autres....		75,[illegible] 77
Dû pour primes en voie de perception....		[illegible]
		32,[illegible] 00
En caisse....		23,[illegible] 48
		[illegible] 1

ETAT DE LA LOUISIANE,

Paroisse d'Orléans—ville de la Nlle-Orléans.

Qu'on se souvienne que le 21 mai 1862, pardevant moi soussigné, juge de paix, dans et pour la susdite ville, se sont présentés Henry Peychaud, président, et Louis Barnett, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Hope de la Nouvelle-Orléans, lesquels étant dûment assermentés conformément à la loi, déclarent que le susdit tableau est exact et une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

H. PEYCHAUD, Président,
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 21 mai 1862.

ARTHUR SAUCIER,
Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Drogues.

LES soussignés offrent à vendre—
Cochenille, 8 balles,
Gomme arabique, 10 caisses,
Vitriol bleu, 10 barils,
Alum, 20 "
Couperose, 25 "
Borax, 20 "
Sel d'Epsom, 50 "
Acide Oxa., 5 "
Gomme mastique, 1 sur.
Sel de Glauber, 20 quarts.
E J. HART & Co,
8oct Rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79

Seule agence des célèbres STACKER IRON-WORKS, TENNESSEE.

A Partir du 1er janvier 1862, en considération de la grande augmentation des frais de transport, et de la hausse du métal, le prix des chaudières, grilles et poêles de fourneaux sera comme suit, viz :

24 @ 30 pouces, $4 25 par pouce, ... 30 par pouce ; ... 72 @ 78 pouces $1 75 par pouce. Grilles à 3 cents la livre ... $4 65, $4 60, et $4 65, selon la longueur et la qualité. Avis compétent, E. F. LAVILLEBEUVRE, ... Rue St Louis, No 18, près l'Hôtel ...

1nov—1 an

Vins de Bordeaux.

VINS en barriques et en caisses, en débarquement du navire "Lizzie Rice," à vendre par OSCAR SERCIER & CO. ... 30 oct—... 17, rue St-Louis.